

wipo/grtkf/ic/45/Inf/2 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 1er décembre 2022

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Quarante‑cinquième session**

**Genève, 5 – 9 décembre 2022**

Résumé succinct des documents

*Document établi par le Secrétariat*

# I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA QUARANTE‑CINQUIÈME SESSION

1. On trouvera ci‑après un résumé succinct des documents établis pour la quarante‑cinquième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci‑après dénommé “comité” ou “IGC”) au 2 décembre 2022. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page suivante :
<https://www.wipo.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=73489>.

## WIPO/GRTKF/IC/45/1 Prov.2 : Projet d’ordre du jour de la quarante‑cinquième session

1. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité pour adoption.

## WIPO/GRTKF/IC/45/2 : Mise à jour de la liste des organisations non gouvernementales admises en qualité d’observatrices ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

1. Ce document contient une proposition de mise à jour de la liste d’organisations non gouvernementales admises en qualité d’observatrices ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

## WIPO/GRTKF/IC/45/3 : Participation des communautés autochtones et locales : Fonds de contributions volontaires

1. En 2005, l’Assemblée générale de l’OMPI a créé un “Fonds de contributions volontaires de l’OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées”. Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l’Assemblée générale de l’OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du Fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit Fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d’information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l’objet du document WIPO/GRTKF/IC/45/INF/4 diffusé parallèlement.

## WIPO/GRTKF/IC/45/4 : La protection des savoirs traditionnels : projets d’articles

1. À sa quarante‑quatrième session, tenue du 12 au 16 septembre 2022, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/44/4, un nouveau texte intitulé “La protection des savoirs traditionnels : projets d’articles – Version révisée des facilitateurs”. Le comité a décidé que ce texte, tel qu’il se présentait le 16 septembre 2022 à la clôture du point 5 de l’ordre du jour intitulé “Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles”, serait transmis à la quarante‑cinquième session du comité, conformément au mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023 et au programme de travail pour 2022. Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

## WIPO/GRTKF/IC/45/5 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : Projets d’articles

1. À sa quarante‑quatrième session, tenue du 12 au 16 septembre 2022, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/44/5, un nouveau texte intitulé “La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d’articles – Version révisée des facilitateurs”. Le comité a décidé que ce texte, tel qu’il se présentait le 16 septembre 2022 à la clôture du point 5 de l’ordre du jour intitulé “Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles”, serait transmis à la quarante‑cinquième session du comité, conformément au mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023 et au programme de travail pour 2022. Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

## WIPO/GRTKF/IC/45/6 : La protection des savoirs traditionnels : projet actualisé d’analyse des lacunes

1. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, l’IGC a décidé que le Secrétariat de l’OMPI, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l’IGC, un projet d’analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat d’“actualiser les analyses des lacunes réalisées en 2008 sur les régimes de protection existants relatifs aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles.” Le document WIPO/GRTKF/IC/37/6 a été établi pour la trente‑septième session du comité conformément à cette décision. Le même document a été rediffusé pour les trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième et quarante‑quatrième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/45/6 pour la présente session.

## WIPO/GRTKF/IC/45/7 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projet actualisé d’analyse des lacunes

1. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, l’IGC a décidé que le Secrétariat de l’OMPI, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l’IGC, un projet d’analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat d’“actualiser les analyses des lacunes réalisées en 2008 sur les régimes de protection existants relatifs aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles.” Le document WIPO/GRTKF/IC/37/7 a été établi pour la trente‑septième session du comité conformément à cette décision. Le même document a été rediffusé pour les trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième et quarante‑quatrième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/45/7 pour la présente session.

## WIPO/GRTKF/IC/45/8 : Rapport sur la compilation de données relatives aux bases de données sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

1. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat de “produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d’éventuelles lacunes”. Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/5 a été établi pour la trente‑cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente‑sixième, trente‑septième, trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième, quarante‑deuxième, quarante‑troisième et quarante‑quatrième sessions du comité. Le même document a été établi sous la cote WIPO/GRTKF/IC/45/8.

## WIPO/GRTKF/IC/45/9 : Rapport sur la compilation de données relatives aux régimes de divulgation concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

1. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat de “produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d’éventuelles lacunes”. Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/6 a été établi pour la trente‑cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente‑sixième, trente‑septième, trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième, quarante‑deuxième, quarante‑troisième et quarante‑quatrième sessions du comité. Le même document est rediffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/45/9.

## WIPO/GRTKF/IC/45/10 : Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

1. À la vingtième session de l’IGC, tenue en février 2012, les délégations du Canada, des États‑Unis d’Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont diffusé une “Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques”. Celle‑ci figurait dans le document WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev. Les délégations du Japon, de la Norvège, de la République de Corée et des États‑Unis d’Amérique ont présenté de nouveau cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

## WIPO/GRTKF/IC/45/11 : Recommandation commune concernant l’utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés

1. À la vingt‑troisième session de l’IGC tenue en février 2013, une recommandation commune concernant l’utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques a été présentée par les délégations du Canada, des États‑Unis d’Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition est contenue dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/7. Les délégations du Japon, de la Norvège, de la République de Corée et des États‑Unis d’Amérique ont présenté de nouveau cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

## WIPO/GRTKF/IC/45/12 : Expressions culturelles traditionnelles : Document de réflexion

1. À la trente‑troisième session de l’IGC tenue en février 2017, un document de réflexion concernant les expressions culturelles traditionnelles a été présenté par la délégation des États‑Unis d’Amérique. Ce document de réflexion figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/33/5. La délégation des États‑Unis d’Amérique a présenté une nouvelle fois ce document de réflexion, assorti de quelques mises à jour, en tant que document de travail à la quarantième session de l’IGC. La délégation des États‑Unis d’Amérique a présenté une nouvelle fois ce document de réflexion pour la présente session.

## WIPO/GRTKF/IC/45/13 : Trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d’une protection et ceux qu’il n’est pas prévu de protéger

1. À la trente‑deuxième session de l’IGC, tenue en novembre 2016, un document visant à trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d’une protection et ceux qu’il n’est pas prévu de protéger a été présenté par la délégation des États‑Unis d’Amérique. Cette communication figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/32/10. La délégation a présenté de nouveau ce document en tant que document de travail pour la présente session.

# II. Documents d’information pour la quarante‑cinquième session

## WIPO/GRTKF/IC/45/INF/1 : Liste des participants

1. Une liste provisoire des participants sera distribuée à la quarante‑cinquième session du comité.

## WIPO/GRTKF/IC/45/INF/2 Rev. : Résumé succinct des documents

1. Ce document a été établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

## WIPO/GRTKF/IC/45/INF/3 Rev. : Projet de programme pour la quarante‑cinquième session

1. Conformément à la demande du comité à sa dixième session, ce document contient une proposition de programme et définit le temps qui pourrait être alloué à chaque point de l’ordre du jour. Ce projet de programme n’est présenté qu’à titre indicatif : l’organisation effective du travail du comité sera décidée par la présidente et par les membres conformément au règlement intérieur.

## WIPO/GRTKF/IC/45/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d’information sur les contributions et les demandes d’assistance

1. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l’annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l’Assemblée générale à sa trente‑deuxième session, puis adopté en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l’assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

## WIPO/GRTKF/IC/45/INF/5 : Note d’information à l’intention du Groupe d’experts des communautés autochtones et locales

1. À la suite d’une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session suivante du comité a débuté par une réunion présidée par un membre d’une communauté autochtone. Le groupe d’experts s’est réuni au début des 36 sessions précédentes du comité. À chaque occasion, des représentants de peuples autochtones et de communautés locales ont présenté des exposés sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l’OMPI, à l’adresse https://www.wipo.int/tk/fr/igc/panels.html et sont également accessibles depuis le Portail sur les questions autochtones sur le site Web de l’OMPI. Ce document indique les modalités pratiques qu’il est proposé de mettre en œuvre pour la réunion du groupe d’experts à la quarante‑cinquième session du comité.

## WIPO/GRTKF/IC/45/INF/7 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

1. À sa dix‑neuvième session, “le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles”), WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels”) et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques”), à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire unifié sous la forme d’un document d’information à la prochaine session du comité”. Ce document est diffusé sous sa forme actuelle de glossaire unifié pour la présente session.

## WIPO/GRTKF/IC/45/INF/8 : Actualisation de l’étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle soulevées dans les projets d’instruments de l’OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles du point de vue des droits des peuples autochtones

1. À sa quarantième session, le comité a prié le Secrétariat, dans la limite des ressources disponibles, de charger un expert autochtone d’actualiser l’“Étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle dans les projets d’instruments de l’OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles” (“l’étude technique”), soumise au comité en tant que document d’information lors de la vingt‑neuvième session du comité. Mme Neva Collings, directrice du conseil d’administration du NSW Aboriginal Housing Office, Department of Family and Community Services (Australie), et M. Elifuraha Laltaika, maître de conférences et directeur de la recherche à l’Université Tumaini de Makumira (République‑Unie de Tanzanie) ont été chargés de mettre à jour l’étude technique. Ce document offre une version actualisée de l’étude technique.

[Fin du document]